

Extension urbaine • renouvellement urbain

L'ALEC du Pays de Rennes accompagne vos programmes d'aménagement et leurs bâtiments

**Enjeux de
performances
énergétiques**

**Approche
bas carbone**

**Adaptation
au changement
climatique**



L'ALEC accompagne vos projets d'aménagement

Une ZAC, en extension ou renouvellement urbain, une ZAE, un lotissement, une charte d'urbanisme durable est en cours d'élaboration ou de déploiement sur votre territoire et vous souhaitez intégrer des ambitions énergétiques et environnementales ?

L'ALEC vous accompagne à chaque étape pour :

- Agir pour faire face aux enjeux d'**adaptation des bâtiments aux changements climatiques** ;
- **Maîtriser l'attribution des parcelles** de terrain à des opérateurs, grâce à une vision consolidée sur les thématiques énergétiques et environnementales ;
- **Appliquer efficacement les ambitions** énergétiques et environnementales fixées pour chaque projet.



Collectivités,
élus,
services



Aménageurs,
promoteurs,
bailleurs sociaux,
constructeurs



Architectes-
urbanistes,
maîtres
d'œuvre



Habitant·e·s

Anticiper les évolutions réglementaires et valoriser le confort des usagers

La construction de bâtiment bénéficie d'un cadre réglementaire, permettant de fixer un premier degré d'objectifs sur les thématiques de performances énergétiques et leurs impacts carbone.

Ces réglementations fixent des objectifs théoriques de résultats, qui ne permettent pas de maîtriser pleinement certaines notions comme **le confort d'été, l'étanchéité à l'air, les matériaux biosourcés ou les énergies renouvelables**.

Compte-tenu des enjeux liés au changement climatique, à l'augmentation du coût de l'énergie et à la raréfaction de nos ressources, il est aujourd'hui indispensable d'aller au-delà.

De **nombreux leviers d'actions sont mobilisables**, à différentes échelles, avec des impacts économiques maîtrisés et une réelle efficacité énergétique et environnementale. Ils permettent aussi de valoriser le confort des usagers et la maîtrise de leurs futures charges.

1

Création du programme d'aménagement · contexte environnemental

- Appui auprès de l'équipe de Maîtrise d'œuvre urbaine et de la Collectivité pour une acculturation de la réglementation thermique nationale (RE 2020, seuils actuels et à venir), des niveaux d'ambitions globaux (Passif, BEPOS...) et des enjeux locaux (REBC, PLH...) ;
- Transmission d'une vision d'ensemble sur cette thématique pour une appréhension maîtrisée du calibrage des ambitions énergétiques et environnementales.

2

Identification des enjeux · calibrage des ambitions · méthodologie d'accompagnement

- Accompagnement de l'équipe de MOe urbaine et de la Collectivité à l'identification des enjeux, sujets, thèmes mobilisables (niveau de performance, matériaux biosourcés, installation photovoltaïque, récupération d'eau de pluie...) ;
- Appui aux calibrages des ambitions de performances énergétiques, énergies renouvelables et approches bas carbone et intégration dans le Cahier des Prescriptions et des Recommandations (CPR) ;
- Production d'outils pédagogiques à destination des futurs porteurs de projets (guides, supports d'appui à la conception...).

3

Appui en phase consultation pour l'attribution des lots aux opérateurs

- Appui à la rédaction du cahier des charges de la consultation sur les volets performances énergétiques, énergies renouvelables et approches bas carbone ;
- Analyses et évaluations des offres des opérateurs ;
- Identification des points saillants de réussites et à améliorer, mis à disposition de la Collectivité et/ou son aménageur.

4

Accompagnement des porteurs de projets

- Accompagnement des porteurs de projets tout au long du projet, de l'attribution de la parcelle à la livraison ;
- Réalisation d'un rdv initial pour sensibiliser, acculturer les porteurs de projets aux ambitions fixées sur le programme d'aménagement et la conception bioclimatique ;
- Analyses des projets en phase pré-permis de construire et/ou livraison pour croiser avec les ambitions fixées la Collectivité et/ou son aménageur et confirmer leurs bonnes prises en compte à la conception.

Mission

Acculturation aux contextes réglementaires sur les volets de performances énergétiques et environnementaux.

L'ALEC intervient auprès de l'équipe de MOe urbaine et de la Collectivité pour une acculturation de la réglementation thermique nationale (RE 2020, seuils actuels et à venir), et locales (REBC, PLH, PLUI, NF Habitat territorialisé...).

Objectif

Pour fixer des ambitions maîtrisées sur une opération d'aménagement et ses bâtiments, il est vivement recommandé d'avoir une vision d'ensemble de la réglementation nationale et locale. Cette vision offre ensuite une appréhension maîtrisée pour les étapes suivantes : le calibrage des ambitions énergétiques et environnementales complémentaires portées par la Collectivité.

Cibles



Collectivités,
élus, services



Aménageurs



Architectes-
urbanistes

Format

Ce temps d'acculturation se déploie sous la forme d'un atelier de 2h avec l'ensemble des parties prenantes. Il préfigure l'étape suivante : le calibrage des ambitions complémentaires portées par la Collectivité.



Mission

Calibrage des ambitions portées par la Collectivité et transcription dans le Cahier des Prescriptions et des Recommandations (CPR) et/ou les fiches de lots.

L'ALEC intervient auprès de l'équipe de MOe urbaine et de la Collectivité pour étudier les thèmes et sujets sur lesquels il est possible de fixer des ambitions portées par la Collectivité, avec une maîtrise technico économique des éventuels impacts.

Objectif

Cette démarche permet de fixer des ambitions maîtrisées sur une opération d'aménagement et ses bâtiments tout en maîtrisant les coûts et les impacts techniques afin de réaliser des choix éclairés. Ensuite, lorsque les ambitions sont calibrées, l'ALEC produit le contenu du CPR et/ou les fiches de lots sur le chapitre « performance énergétique et environnementale ».

Cibles



Maîtrise d'ouvrage
(professionnels
de la construction)
et sa maîtrise
d'œuvre



Habitant·e·s

Format

Ce temps d'acculturation se déploie sous la forme d'un à deux ateliers de 2h selon les besoins de la Collectivité avec l'ensemble des parties prenantes.

Mission

Appui auprès de la Collectivité et/ou son aménageur pour analyser les réponses à la suite d'une consultation pour des lots par des promoteurs ou bailleurs sociaux, sous l'angle «performance énergétique et environnementale».

L'ALEC propose d'intervenir lors de consultation d'opérateurs pour la construction de projet afin de placer les enjeux de performance énergétique et environnementaux, bas carbone et d'adaptation aux changements climatiques au cœur des projets.

Objectif

Pour mettre en lumière les propositions techniques et méthodologiques des réponses des équipes de maîtrise d'œuvre sur les sujets performance énergétique et environnementaux, bas carbone et d'adaptation au changement climatique. L'ALEC intègre les éléments dans une grille permettant de comparer les offres et hiérarchiser la qualité des réponses sur ces sujets. Cette démarche permet à la Collectivité d'avoir une base de négociation et d'attribuer les lots avec une meilleure maîtrise des propositions émises par les opérateurs.

Cibles



Collectivités,
élus, services



Aménageurs



Architectes-
urbanistes

Format

La réalisation de cette mission s'appuie sur la mise à disposition des éléments et leurs analyses. La restitution de ce travail est réalisée lors d'une réunion d'approximativement 1h, avec la Moe urbaine et la Collectivité.

Mission

Accompagnement des porteurs de projets tout au long du projet à la bonne intégration des ambitions de performance énergétique et environnementaux, bas carbone et d'adaptation aux changements climatiques.

L'ALEC intervient auprès de l'ensemble des porteurs de projets (particuliers, CMIstes, maîtres d'œuvre, architectes, promoteurs, bailleurs sociaux), pour des lots libres, régulés, afin de les sensibiliser et les accompagner à la bonne prise en compte des ambitions fixées par la Collectivité.

Objectif

Cette démarche est un gage de qualité des réalisations car elle permet d'encadrer la production des bâtiments et de s'assurer du respect des ambitions fixées par la Collectivité.

Du point de vue des particuliers, cette démarche permet de les outiller et de pousser les curseurs de qualité sur les matériaux et les équipements.

Pour les professionnels de la construction, cet accompagnement permet de faciliter le respect des ambitions fixées par les Collectivités, avec une meilleure maîtrise technico-économique.

Cibles



Collectivités,
élus, services



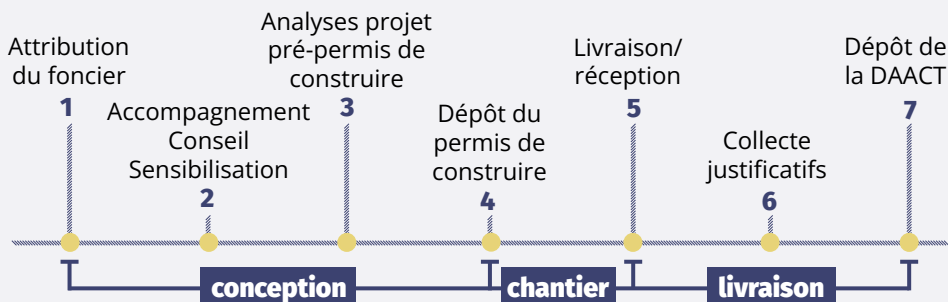
Aménageurs



Architectes-
urbanistes

Format

Cet accompagnement se déroule aux étapes clés du projet, sous forme de rendez-vous individualisés, d'ateliers, de temps d'analyses, etc.



Qui contacter ?

Pour une présentation détaillée des missions ou pour plus d'informations,
Contactez-nous !

Ange-Marie Desbois

Responsable de projets aménagement et bâtiment durable



ange-marie.desbois@alec-rennes.org



02 99 358 351



www.alec-rennes.org



Agence Locale de l'Énergie
et du Climat du Pays de Rennes
104 Boulevard Georges Clemenceau
35 200 Rennes

www.alec-rennes.org
Facebook : @ALEC_Rennes
LinkedIn : ALEC du Pays de Rennes



AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN !